



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 2 octobre 2019 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Marie-Claude Thibeault, greffière adjointe.

CE-2019-672

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 11 ET 18 SEPTEMBRE 2019 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 11 et 18 septembre 2019 ainsi que de la séance spéciale tenue le 17 septembre 2019 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2019-673

DÉSIGNATION DE NOM DE RUE - OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2016-235 du 15 mars 2016, a approuvé le projet de développement résidentiel Domaine de l'Éden et qu'un nom doit être désigné pour le lot 6 311 146 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le nom Edna-Charette a été suggéré et est conforme aux critères de la Commission de toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Comité de toponymie ont analysé le nom suggéré et en recommandent l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation du nom de rue proposé Edna-Charette pour le projet résidentiel Domaine de l'Éden :

Nomination d'une nouvelle rue :

<u>Numéro de lot</u>	<u>Cadastre</u>	<u>Nom de rue</u>
6 311 146	Québec	Edna-Charette

Adoptée

CE-2019-674

PARTICIPATION DE MADAME JOHANNE L. LÉGARÉ, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - FORMATION « QU'EST-CE QUI REND UNE VILLE FORMIDABLE ? » - JOLIETTE - 5 OCTOBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'urbanisme, l'environnement et l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme offre aux membres du Comité consultatif d'urbanisme une session de formation « Qu'est-ce qui rend une ville formidable ? »;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont appelés à analyser différentes demandes et à formuler des avis ou des recommandations en matière d'urbanisme :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Johanne L. Légaré, membre du Comité consultatif d'urbanisme, à prendre part à la journée de formation « Qu'est-ce qui rend une ville formidable ? » organisée par l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra à Joliette le 5 octobre 2019.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61330-435-92164	457,21 \$	Commissions et comités - Formation
04-13493	21,77 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	21,72 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-675

SOUSSION 2019 SP 009 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DU BASSIN COLLECTEUR MONDOUX, PHASES 9 ET 10 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprises G.N.P. inc., 750, boulevard Pierre-Roux Est, Victoriaville, Québec, G6T 1S6, pour les travaux de réfection des services municipaux du collecteur Mondoux, phases 9 et 10, sur la base des prix forfaitaires et unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 4 387 751,83 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 juin 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30830-007-91966	1 484 000,00 \$	Programme de réfection du réseau routier – Collecteur Mondoux - Pavage
06-30828-212-91967	1 639 691,56 \$	Programme de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout – Collecteur Mondoux - Égouts
06-30828-213-91968	882 910,70 \$	Programme de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout – Collecteur Mondoux - Aqueduc
04-13493	190 813,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	190 336,27 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-676

SOUSSION 2019 SP 079 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK À QUATRE VOIES, PHASE 1 - SURVEILLANCE DES TRAVAUX - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme QDI, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, pour les services professionnels de surveillance des travaux pour le projet d'élargissement du chemin Pink à quatre voies, phase 1, pour un montant total approximatif de 1 238 418,72 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 août 2019, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30838-002-92165	1 130 841,36 \$	Travaux, phase 1 - Projet d'élargissement du chemin Pink - 15-3079 - Honoraires – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
04-13493	53 856,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	53 721,36 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-677

SOUSSION 2019 SP 131 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK À QUATRE VOIES, PHASE 1 - SURVEILLANCE DES TRAVAUX - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les services EXP inc., 170, rue Deveault, bureau 101, Gatineau, Québec, J8Z 1S6, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils en contrôle qualitatif des matériaux pour l'élargissement du chemin Pink à quatre voies, phase 1, pour un montant total approximatif de 150 301,07 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 15 août 2019, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30838-002-92166	137 244,91 \$	Travaux, phase 1 - Projet d'élargissement du chemin Pink - 15-3079 - Honoraires - Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
04-13493	6 536,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 519,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-678

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - ENTREPRISES G.N.P. INC. - SERVICES MUNICIPAUX ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ENTRE LA RUE DUMAS ET LE BOULEVARD MONTCLAIR - LOT 1 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-741 du 10 octobre 2018, adjugeait à la firme Entreprises G.N.P. inc., un contrat pour la reconstruction des services municipaux et le réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre la rue Dumas et le boulevard Montclair (lot 1), pour un montant de 8 083 885,35 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+, s.e.n.c., mandatée par la Ville de Gatineau pour les services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans, devis et documents d'appels d'offres ainsi que la surveillance avec résidence pour le projet, recommande un montant total de 289 765,21 \$ incluant les taxes, pour la réalisation de travaux supplémentaires nécessaires à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE la délégation de pouvoir numéro 161795 a déjà été approuvée pour un montant de 197 664,27 \$ incluant les taxes, pour une partie des travaux supplémentaires recommandés antérieurement;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'ajustement au contrat dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit 200 000 \$, dans le cas présent;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût de soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**QUE** ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 161795 pour un montant de 197 664,27 \$ incluant les taxes;
- autorise le montant de 92 100,94 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire au contrat de la firme Entreprises G.N.P. inc., dans le cadre du projet de reconstruction des services municipaux et réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre la rue Dumas et le boulevard Montclair (lot 1), portant ainsi le cumulatif des ajustements à approuver à un montant de 289 765,21 \$ incluant les taxes.

Le coût total révisé du contrat, à la suite de cet ajustement, s'élève à un montant final de 8 373 650,56 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30751-006-92167	60 482,35 \$	Divers travaux d'aqueduc, d'égouts et de remise en état - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph - Pavage
06-30751-005-92168	15 020,50 \$	Divers travaux d'aqueduc, d'égouts et de remise en état - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph - Égouts
06-30751-004-92169	8 597,56 \$	Divers travaux d'aqueduc, d'égouts et de remise en état - 16-3118 – Boulevard Saint-Joseph - Aqueduc
04-13493	4 005,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 995,26 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-679

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2019-529 - CORRECTION DE CONTRAT - 2019 SP 219 - ÉQUIPEMENT DE DÉSINFECTION PAR RAYONS ULTRAVIOLETS - USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-529 du 3 juillet 2019, a adjugé un contrat à la firme Brault Maxtech, 525, avenue Notre-Dame, 2^e étage, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K6, pour la fourniture de pièces de rechange pour l'entretien des équipements de désinfection par rayons ultraviolets à l'usine d'épuration des eaux usées et un contrat de service pour un montant de 271 900,41 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la fourniture de pièces de rechange pour l'entretien des équipements de désinfection par rayons ultraviolets doit être effectuée par le manufacturier Trojan Technologies inc. :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie la résolution numéro CE-2019-529 du 3 juillet 2019 de la façon suivante :

- Adjuger un contrat à la firme Brault Maxtech, 525 avenue Notre-Dame, 2^e étage, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K6, pour la fourniture d'un contrat de service pour un montant de 46 909,80 \$ incluant les taxes;

- Adjuger un contrat à la firme Trojan Technologies inc., 3020, Gore Road, London, Ontario, N5V 4T7, pour la fourniture de pièces de rechange pour l'entretien des équipements de désinfection par rayons ultraviolets à l'usine d'épuration des eaux usées pour un montant de 224 990,61 \$ incluant les taxes.

Adoptée

CE-2019-680

SOUSSION 2018 SP 245 - FOURNITURE DE CAMIONS SIX ROUES AVEC BENNE BASCULANTE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Vente Ford Elite (1978) inc., 2171, boulevard Labelle, Saint-Jérôme, Québec, J7Y 1T1, pour la fourniture de camions six roues avec benne basculante, pour un montant total de 367 147,32 \$ incluant taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 18 juin 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30836-014-92170	70 000 \$	Remplacement de véhicules et de machinerie – Services des travaux publics et de police - Autres camions 1 tonne - 310VB235
06-30836-015-92171	70 000,00 \$	Remplacement de véhicules et de machinerie – Services des travaux publics et de police - Autres camions 1 tonne - 310VC245
18-19013-038-92172	83 813,60 \$	Programme de remplacement de véhicules et machinerie - Camion 1 tonne - 310VA270
18-19013-038-92173	6 186,35 \$	Programme de remplacement de véhicules et machinerie - Camion 1 tonne - 310VA270
11-17004-011-92174	39 999,99 \$	Programme de remplacement de véhicules et machinerie – Rattrapage fourgon - 150RC515
06-30804-015-92175	62 297,26 \$	Achat de véhicules et d'équipement - Camion six roues - 315VA238
06-30836-035-92176	2 957,21 \$	Remplacement de véhicules et de machinerie – Services des travaux publics et de police - Autres appareils H-Pression - 680BB1074
04-13493	15 966,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	15 926,51 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-681

SOUSSION 2019 SP 125 - FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES AVEC ACCESSOIRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nortrax Canada inc., 190, rue David Manchester, Ottawa, Ontario, K0A 1L0, pour la fourniture d'un chargeur sur roues avec accessoires, pour un montant total de 310 000,19 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 avril 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission conforme reçue.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30836-031-92177	200 000,00 \$	Remplacement de véhicules et de machinerie – Services des travaux publics et de police – Autres chargeurs - 335VA163
06-30836-013-92178	60 000,00 \$	Remplacement de véhicules et de machinerie – Services des travaux publics et de police – Autres camions 1 tonne 310RB275
11-17004-013-92179	23 071,50 \$	Programme de remplacement de véhicules et de machinerie – Rattrapage camion 310RB255
04-13493	13 481,19 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	13 447,50 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-682

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES PERMISES SUR LES BOULEVARDS DE L'HÔPITAL, DE LA VÉRENDRYE OUEST ET LA MONTÉE PAIEMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - GILLES CARPENTIER

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit réaliser des travaux de réfection de la chaussée sur le boulevard de l'Hôpital, entre les boulevards la Vérendrye Ouest et de la Gappe, sur le boulevard la Vérendrye Ouest, entre la montée Paiement et la rue Ernest-Gaboury et sur la montée Paiement, entre la rue Davidson Ouest et le tablier du Viaduc Paiement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont prévus entre la mi-septembre et la fin octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les travaux s'échelonnent sur environ sept semaines;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas de fermeture complète du boulevard, les chaussées de part et d'autre de l'îlot central seront fermées de façon alternative;

CONSIDÉRANT QU'une voie sera maintenue dans chaque direction sur la chaussée ouverte;

CONSIDÉRANT QUE les intersections seront gérées par des signaleurs;

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux, la circulation sur ces boulevards d'importance sera grandement affectée;

CONSIDÉRANT QUE le service désire réaliser les travaux en soirée et de nuit, et ce, du lundi au dimanche, entre 19 h et 7 h, le tout afin de minimiser les impacts sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi, entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser le Service des travaux publics à réaliser des travaux de réfection de la chaussée sur le boulevard de l'Hôpital, entre les boulevards la Vérendrye Ouest et de la Gappe, sur le boulevard la Vérendrye Ouest, entre la montée Paiement et la rue Ernest-Gaboury et sur la montée Paiement, entre la rue Davidson Ouest et le tablier du Viaduc Paiement, pour environ sept semaines, entre 21 h et 7 h, du lundi au samedi.

Adoptée

CE-2019-683

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 33 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 35 - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 34 AINSI QUE DE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 33

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 33, accepte les dépôts de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 35, la liste des réquisitions numéro 34 ainsi que la liste des embauches numéro 33 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 33	Pièces de comptes à payer	32 591,59 \$	2 au 6 septembre 2019
Liste PD numéro 35	Pièces de comptes à payer	396 304,67 \$	2 au 6 septembre 2019
Liste des réquisitions numéro 34	Pièces de comptes à payer	4 186,08 \$	2 au 6 septembre 2019
Liste des embauches numéro 33	Embauche du personnel temporaire	1 938 616,01 \$	25 au 31 août 2019

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-684

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 34 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 37 - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 36 AINSI QUE DE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 35

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 34, accepte les dépôts de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 37, la liste des réquisitions numéro 36 ainsi que la liste des embauches numéro 35 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 34	Pièces de comptes à payer	40 308,89 \$	16 au 20 septembre 2019
Liste PD numéro 37	Pièces de comptes à payer	548 839,76 \$	16 au 20 septembre 2019
Liste des réquisitions numéro 36	Pièces de comptes à payer	3 991,46 \$	16 au 20 septembre 2019
Liste des embauches numéro 35	Embauche du personnel temporaire	348 675,96 \$	8 au 14 septembre 2019

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-685

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 36 - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 35 AINSI QUE DE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 34

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les dépôts de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 36, la liste des réquisitions numéro 35 ainsi que la liste des embauches numéro 34 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 36	Pièces de comptes à payer	623 592,71 \$	9 au 13 septembre 2019
Liste des réquisitions numéro 35	Pièces de comptes à payer	5 520,96 \$	9 au 13 septembre 2019
Liste des embauches numéro 34	Embauche du personnel temporaire	242 591,72 \$	1 ^{er} au 7 septembre 2019

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-686

ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-34 POUR UN MONTANT TOTAL DE 241 193,41 \$ POUR LA PÉRIODE DU 5 AU 11 SEPTEMBRE 2019**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-34 d'un montant de 241 193,41 \$ pour la période du 5 au 11 septembre 2019.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-687

AUTORISER MONSIEUR LE CONSEILLER JOCELYN BLONDIN, PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION À PARTICIPER À UNE FORMATION AYANT POUR THÈME « QU'EST-CE QUI REND UNE VILLE FORMIDABLE » LE 5 OCTOBRE 2019, À JOLIETTE

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jocelyn Blondin, président du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur les demandes de démolition, désire participer à la formation ayant pour thème « Qu'est-ce qui rend une ville formidable » le 5 octobre 2019, à Joliette;

CONSIDÉRANT QU'un membre du conseil doit être autorisé par le comité exécutif pour pouvoir assister à une formation ou à un colloque en vertu du Règlement numéro 4-2001 établissant un tarif applicable pour des dépenses réellement encourues par un membre du conseil pour certains actes et de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (LRQ, c. T-11.001) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Jocelyn Blondin, président du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur les demandes de démolition, à participer à la formation ayant pour thème « Qu'est-ce qui rend une ville formidable » le 5 octobre 2019 à Joliette.

Le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses à cette fin, d'un montant maximal de 800 \$, sur présentation des pièces justificatives préparées par le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Les fonds à cette fin seront pris à même le budget du Comité consultatif d'urbanisme.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-688

SUBVENTION DE 10 000 \$ - AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET BÂTIMENT N° 9 - ANALYSE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET À VOCATION CULTURELLE - LES PRODUCTIONS MUSICALES L'ARTISHOW - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-ROSE - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE Les productions musicales L'artishow, organisme à but non lucratif, en partenariat avec l'Avant-Première, a fait une demande de financement pour le projet Bâtiment N° 9, dans le but d'analyser la faisabilité de ce projet à vocation culturelle au 100, rue Gamelin;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Louise Boudrias souhaite accorder la subvention demandée à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé par l'élue est plus de 5 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 10 000 \$ à l'ordre de Les productions musicales L'Artishow, 217, rue Montcalm, Gatineau, Québec, J8Y 6X1, à titre de subvention pour le financement du projet Bâtiment N° 9.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972-92180	10 000 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79937-692	19 000 \$		Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement – Équipement non capitalisable
02-79937-972		19 000 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 septembre 2019.

Adoptée

CE-2019-689

SOUMISSION 2019 SP 262 - DÉSENSACHAGE ET DISPOSITION DE SACS DE SABLE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Paysagiste Mathis, 27, rue de Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5, pour le désensachage et la disposition de sacs de sable, pour un montant total de 205 690,27 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 6 août 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2020 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-23113-451-92184	187 822,63 \$	Dépenses - Inondations 2019 - Frais d'enfouissement
04-13493	8 945,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 922,64 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2019.

Adoptée

CE-2019-690

RUPTURE DU LIEN D'EMPLOI SUITE À UNE INVALIDITÉ DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 103884

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 103884 est à l'emploi à la Ville de Gatineau depuis le 21 juillet 1999 en tant qu'employé col blanc au Service de l'urbanisme et du développement durable;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 103884 est absent de façon continue depuis le 20 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE le médecin traitant de l'employé numéro 103884 indique dans ses rapports médicaux qu'il considère l'employé incapable d'exercer un travail rémunérateur de façon permanente;

CONSIDÉRANT QUE Retraite Québec a rendu une décision statuant sur son admissibilité à recevoir une rente pour invalidité grave et permanente et que l'employé numéro 103884 reçoit des prestations depuis le 1^{er} février 2017;

CONSIDÉRANT QUE les pronostics médicaux ne nous permettent pas de croire que l'employé numéro 103884 sera, dans un avenir prévisible et raisonnable, en mesure d'effectuer une prestation de travail constante et régulière à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau n'a pas d'autres choix que de mettre fin au lien d'emploi de l'employé numéro 103884 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la rupture du lien d'emploi de l'employé numéro 103884.

Adoptée

CE-2019-691

RUPTURE DU LIEN D'EMPLOI SUITE À UNE INVALIDITÉ DE L'EMPLOYÉ 110440

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 110440 est à l'emploi à la Ville de Gatineau depuis le 7 décembre 2009 en tant qu'employé col blanc aux Services juridiques;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 110440 est absent de façon continue depuis le 29 février 2016;

CONSIDÉRANT QUE le médecin traitant de l'employé numéro 110440 indique dans ses rapports médicaux qu'il considère l'employé incapable d'exercer un travail rémunérateur de façon permanente;

CONSIDÉRANT QUE Retraite Québec a rendu une décision statuant sur son admissibilité à recevoir une rente pour invalidité grave et permanente et que l'employé numéro 110440 reçoit des prestations depuis le 1^{er} avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE les pronostics médicaux ne nous permettent pas de croire que l'employé numéro 110440 sera dans un avenir prévisible et raisonnable en mesure d'effectuer une prestation de travail constante et régulière à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau n'a pas d'autres choix que de mettre fin au lien d'emploi de l'employé numéro 110440 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la rupture du lien d'emploi de l'employé numéro 110440.

Adoptée

CE-2019-692

SUSPENSION SANS SOLDE DE CINQ JOURS - EMPLOYÉ NUMÉRO 100053

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension sans solde de cinq jours de l'employé numéro 100053.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e MARIE-CLAUDE THIBEAULT
Greffière adjointe
Comité exécutif